

*que  
sais-je?*

**L'ÉCONOMIE  
DU  
CANADA**

**PAR ÉTIENNE JUILLARD**



**PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE FRANCE**

L'ÉCONOMIE DU CANADA

16° Ia

1197

DU MÊME AUTEUR

---

- La vie rurale en Basse-Alsace*, Paris, Les Belles-Lettres, 1953.
- Structures agraires et paysages ruraux* (en collaboration), Nancy, 1957.
- Les régions de l'Est* (en collaboration), Paris, Presses Universitaires de France, 1960.
- Atlas de la France de l'Est* (direction de publication), Nancy-Strasbourg, 1959-1963.
- L'Alsace. Le sol, les hommes et la vie régionale*, Strasbourg, 1963.
- L'Europe rhénane. Géographie d'un grand espace*, Paris, A. Colin, 1968.
- Problèmes alsaciens vus par un géographe*, Strasbourg, 1968.
-

« QUE SAIS-JE ? »

LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

==== N° 1145 ====

# L'ÉCONOMIE DU CANADA

par

Étienne JULLARD

*Professeur à la Faculté des Lettres  
et Sciences humaines de Strasbourg*

TROISIÈME ÉDITION MISE A JOUR



**PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**  
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—  
1969

VINGT-HUITIÈME MILLE



Dépôt légal. — 1<sup>re</sup> édition : 4<sup>e</sup> trimestre 1964

3<sup>e</sup> édition : 4<sup>e</sup> trimestre 1969

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

© 1964, *Presses Universitaires de France*

## INTRODUCTION

Qui disait, naguère, économie canadienne n'évoquait plus les trop fameux arpents de neige, mais pensait immensité, forêt, mines, blé... Tout cela est toujours exact, mais depuis quelque trente ans, le Canada a cessé d'être seulement un grand distributeur de produits bruts. Déjà André Siegfried, après avoir dépeint dans un premier livre paru en 1906 un dominion encore étroitement dépendant de sa métropole, avait pu intituler son ouvrage de 1937 : *Le Canada, puissance internationale*. Depuis lors, la deuxième guerre mondiale et l'évolution d'après-guerre ont singulièrement renforcé l'importance politique et économique du Canada, appuyée sur une industrie de transformation de plus en plus puissante et sur des réalisations d'échelle continentale telles que la Voie Maritime du Saint-Laurent. Et cependant la Confédération canadienne, créée en 1867, parachevée par l'entrée de Terre-Neuve en 1949, ne ressemble à aucun autre Etat : plus étendu que les Etats-Unis, mais dix fois moins peuplé, presque entièrement situé hors des limites de l'œkoumène, il voit ses habitants se répartir sur un ruban discontinu de 5 000 km de long, bordé d'un côté par la frontière américaine, de l'autre par d'immenses réserves de bois, d'eau courante, de minéraux les plus divers. Comment n'a-t-il pas encore été absorbé par son puissant voisin ? Ne l'est-il pas déjà, en fait, sur le plan financier ? Mais

d'autres liens subsistent, avec l'Angleterre, tandis que se manifestent au sein d'une population hétérogène diverses formes de nationalisme... A l'étude classique de géographie économique doit donc s'ajouter l'examen, d'une part, des conditions dans lesquelles a pu être forcée une nature hostile; d'autre part, des problèmes d'unité, d'indépendance, d'avenir... (1).

(1) J'exprime ma reconnaissance pour les informations qu'ils m'ont aimablement fournies, à MM. Marcel Bélanger et Benoît Brouillette (Montréal), ainsi qu'à M. Roman Gajda du ministère fédéral des Mines. Je remercie de même M. J.-V. Frenette (Québec), qui a bien voulu revoir ce texte avant sa publication, et M. P. Biays, qui m'a communiqué les épreuves de sa grande étude consacrée au Nord canadien.

Sauf indications contraires, les valeurs données dans le texte sont exprimées en dollars *canadiens* (valeur en 1969 : 4,60 F environ). Les diverses mesures ont été arrondies et converties en unités décimales.

## CHAPITRE PREMIER

### UN DÉFI A LA GÉOGRAPHIE

Par sa configuration, son peuplement, ses courants internes, le Canada est en pleine contradiction avec les données d'une nature souvent hostile, parfois presque trop généreuse. Il est « un défi à la géographie » (H. Baulig).

#### I. — L'hiver

De tous les facteurs naturels, la rigueur de l'hiver est sans doute celle qui pèse le plus lourdement sur l'existence des Canadiens et l'un des meilleurs géographes de ce pays, L.-E. Hamelin, considère que toute étude consacrée aux activités canadiennes devrait commencer par : 1<sup>o</sup> l'hiver. Nous lui emprunterons ce trait de notre plan.

La latitude n'en est pas la cause principale, puisque Québec est sur le même parallèle que Nantes, Windsor (Ontario) que Rome et Winnipeg que Francfort. Mais l'immensité du territoire, l'obstacle mis à l'ouest par le relief aux influences océaniques, la faiblesse de ces influences sur les côtes orientales expliquent l'extrême continentalité du climat et placent le Canada presque entier dans une aire nordique : la latitude de Winnipeg et de Francfort est aussi, ne l'oublions pas, celle d'Ir-

koutsk. C'est pourquoi les écarts annuels moyens de température sont presque toujours supérieurs à 30°, sauf sur les côtes (Anticosti 25°, Victoria C.-B. 12°) et à l'extrême sud de l'Ontario (Toronto 26°) ; quant aux moyennes de janvier, elles ne sont supérieures à 0° que sur la côte pacifique (Victoria 3,9°) et atteignent ailleurs des valeurs extrêmement basses, même sur la côte atlantique (Yarmouth, N.-Ec. — 4,3°) et surtout dans l'intérieur (Québec — 12,4°, Toronto — 5,5°, Winnipeg — 19,2°).

L'isotherme annuelle de 0° enveloppe les trois quarts de la superficie du Canada et les régions où il gèle moins de 8 mois pleins par an sont peu étendues : franges littorales atlantiques, rive sud de l'estuaire et plaine du Saint-Laurent, « péninsule » de l'Ontario méridional (à l'extrémité de laquelle le nombre de jours sans gel atteint 180), quelques flots au sud des Prairies, enfin une large frange côtière pacifique, s'étendant au nord jusqu'au-delà de Prince-Rupert. L'Atlas du Canada attribue 1 % du territoire au climat océanique doux (Côte pacifique), 1,5 % au climat steppique des latitudes moyennes (le Sud des Prairies) et 19 % au climat continental frais et humide qui s'étend jusqu'à 50° N entre le lac Supérieur et l'Atlantique, mais remonte dans les Prairies jusqu'à 55° N. Sur le reste du territoire règne un climat subarctique (53 %) ou polaire (25 %).

La longueur et la rigueur de l'hiver ont des conséquences multiples sur le potentiel économique : brièveté de la période végétative qui ne dépasse 160 jours que sur moins d'un quart du territoire et 240 jours qu'à l'extrême sud de la Colombie Britannique ; hauteurs de précipitations neigeuses sans commune mesure avec celles de l'Eurasie, dépassant 2 m dans le Québec et 1 m sur presque tout le reste du Canada, couverture qui ne disparaît parfois qu'en mai à Québec même, pour réapparaître à partir de novembre ; embâcle des fleuves, aux conséquences aggravées par l'orientation des em-

bouchures : pour gagner les plaines relativement tempérées des environs de Montréal, il faut traverser « un long corridor hostile » (Deffontaines) ; et l'un des moindres paradoxes du Canada n'est pas l'existence des solitudes boréales presque aux portes de la plus grande ville.

## II. — Etroitesse et discontinuité de l'œkoumène

Comme on sait, il a fallu pour grouper en un même Etat cette partie septentrionale élargie du continent américain une série de facteurs politiques, dont les deux principaux sont l'indépendance des Etats-Unis et la volonté constante de l'Angleterre de maintenir au Canada une route impériale jusqu'au Pacifique. Il en est résulté cet « Etat qui manque de corps » dont parle André Siegfried, dans lequel l'espace véritablement occupé et organisé par l'homme (*œkoumène*) est non seulement exigu, mais discontinu.

Une étude précise de son extension vient d'être faite et nous en donnons une image simplifiée (fig. 1) (1). N. L. Nicholson s'est appuyé sur elle pour définir des *régions économiques* qui sont, en fait, des espaces homogènes par leurs caractères naturels et humains. Les noms de ces régions, officiellement adoptés par le ministère fédéral des Mines en 1961, sont mis en italiques dans le texte qui suit.

L'œkoumène proprement dit se réduit à deux masses principales, elles-mêmes composées chacune de deux parties :

1) Un ensemble oriental qui comprend, d'une part, la *région du golfe* (île de Terre-Neuve, Pro-

(1) D'après H. MORRISSETTE, *Report on the Study of Œcumen in Canada*, Ottawa, 1959, dactyl.

vinces Maritimes, rives de l'estuaire du Saint-Laurent), ensemble d'îles et de péninsules qui appartiennent au domaine appalachien, avec ses plissements parallèles arasés puis rajeunis, partiellement ennoyés ; d'autre part, la *région des Grands Lacs et du Saint-Laurent*, réduite au sud du Québec et à l'extrême sud-est de l'Ontario, frisant les rives nord du lac Huron, mais laissant de côté toute la rive canadienne du lac Supérieur, à l'exception de Fort-William. Il s'agit, en gros, des régions peu accidentées qui font partie des structures paléozoïques tabulaires de la bordure du Bouclier canadien.

2) Un ensemble occidental subdivisé en deux régions très différentes : a) la *région des Prairies*, masse principale de l'œkoumène canadien, extrémité nord des Grandes Plaines centrales du Continent, formées de sédiments crétacés et tertiaires ; leur partie canadienne dessine un triangle dont le sommet est à Winnipeg et la base au pied des Rocheuses ; b) le *sud de la Colombie Britannique*, au peuplement discontinu, limité aux vallées qui alternent avec les chaînes parallèles de la Cordillère canadienne, mais ne dépassant à l'ouest la vallée moyenne de Fraser que dans les environs de Vancouver et de Victoria.

A ces contrées effectivement humanisées, la carte adjoint un *œkoumène potentiel* qui groupe quelques territoires où une agriculture serait susceptible de se développer, compte tenu des facteurs topographiques, climatiques et pédologiques.

Une première zone de transition (*subœkoumène*), de largeur inégale, jalonne la « frontière » forcément indécise du peuplement actuel vers le Nord ; elle comprend aussi les bandes de peuplement discontinu qui accompagnent les itinéraires de liaison

entre les deux grandes zones habitées. Elle ne prend le caractère d'un front de colonisation qu'en bordure des Prairies et, dans le Bouclier canadien, là où le climat, toujours très rigoureux, mais offrant quand même au moins 160 jours de saison végétative, s'accompagne de sols argileux (Abitibi-Témiscamingue, lac Saint-Jean). Dans la même zone de transition peuvent être rangées les îles et les petites plaines côtières du Pacifique, avec leur climat humide et doux.

La frontière de l'œkoumène, pour essentiellement climatique qu'elle soit, est donc liée aussi à la géologie et la vaste plate-forme archéenne du Bouclier canadien, qui occupe tout le Nord du pays avec ses sols généralement médiocres et parfois inexistantes, contribue à la séparation du Canada humanisé en deux grandes masses. Ainsi l'apparition des roches du Bouclier fixe la frontière à peine au-delà de la plaine du Saint-Laurent. De même la limite orientale de la région des Prairies correspond exactement à la cuesta ordovicienne qui domine de 40 m la plate-forme ancienne, à l'est de Winnipeg. De là, les variations en latitude de cette frontière, d'est en ouest : près de 50° N dans la région du golfe, à peine 46° sur les rives de la baie Georgienne, au sud de Sudbury (Ontario), 56° à Peace River, au nord-ouest des Prairies, 49° enfin à Vancouver.

Plus loin vers le Nord, l'homme, s'il n'est pas complètement absent, n'a pas durablement marqué la nature ; il n'est qu'un épiphénomène, chasseur, cueilleur, pêcheur, mineur.

La carte distingue d'abord un *subœkoumène potentiel* qui englobe la majeure partie de la forêt exploitable et la plupart des gisements miniers actuellement exploités hors des zones humanisées ; puis une *zone de transition* correspondant aux

franges nord de la forêt, avec un climat plus froid, un boisement moins dense. Ces deux zones sont groupées par le ministère des Mines en une *zone subarctique*, dont la limite nord est jalonnée par l'embouchure du Mackenzie, les grands lacs de l'Ours et des Esclaves, la rive sud-ouest de la baie d'Hudson et la baie d'Ungava. L'agriculture commerciale y est exclue ; mais les étés très courts y sont étonnamment chauds. On y distingue, de l'ouest à l'est, une *région du Yukon*, axée sur le cours supérieur de ce fleuve, très accidentée, presque isolée, coupée du Pacifique par la frontière de l'Alaska ; une *région du Mackenzie* qui comprend l'essentiel du bassin de ce fleuve, zone de marécages et de lacs coupés d'escarpements calcaires peu élevés ; enfin une *région forestière centrale* qui occupe principalement le Bouclier canadien, drainée par de multiples réseaux de petites rivières et trouée d'innombrables lacs et marécages.

Plus loin encore vers le Nord s'étend l'immense *zone arctique*, le non-œkoumène proprement dit, où le climat trop froid interdit la forêt, où le sous-sol est perpétuellement gelé et où la végétation de toundra est pâturée par le renne. La partie la plus septentrionale, constituée par les îles Reine-Elizabeth, est presque inaccessible aux bateaux et les Eskimos eux-mêmes n'y vont guère ; les seuls établissements permanents sont de petites stations météorologiques et des postes de la gendarmerie royale. L'ouest de la région arctique est peuplé de quelques Eskimos pêcheurs et piégeurs. La partie orientale est plus accidentée et les terrains de chasse eskimos ou indiens y tiennent plus de place. L'habitat est toujours strictement littoral.

Au total, l'œkoumène proprement dit couvre 13 % de la superficie totale du Canada, plus 1 % pour

son extension potentielle ; la zone de transition (subœkoumène) couvre 7 %, la zone subarctique 43 %, la zone arctique 34 %, dont un quart environ est couvert par les terrains de chasse des Eskimos et des Indiens. Les 2 % restants sont représentés par des étendues lacustres. Mais la répartition par province est très inégale, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous (chiffres en pourcentages arrondis) :

	T.N.	Ile Pr.-Ed.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.
œkoumène .....	6	100	80	60	13	16
œkoumène potentiel .....			10	14	1	1
Subœkoumène .....	6		4	2	10	14
Zone subarctique .....	73		6	24	55	59
Territoire de chasse .....	6				9	
Reste zone arctique .....	9				11	2
Superficie totale (1 000 km <sup>2</sup> )	400	5	54	72	1 540	1 070

  

	Man.	Sas.	Alb.	C.B.	Yukon T.N.W.
œkoumène .....	18	48	38	13	0,3
œkoumène potentiel .....	1		3	4	
Subœkoumène .....	6	5	11	22	0,2
Zone subarctique .....	66	46	47	46	25
Territoire de chasse .....	2				15
Reste zone arctique .....	1		1	16	58
Superficie totale (1 000 km <sup>2</sup> ) ...	650	651	652	945	3 900

Reportées sur la carte, ces aptitudes différentes font apparaître quatre ensembles plus favorisés, tous limitrophes de la frontière sud : la côte des Provinces Maritimes, la plaine du Saint-Laurent continuée par la « péninsule ontarienne », les

# Que sais-je?

Collection dirigée par Paul Angoulvent

## Derniers titres parus

1324. La conduite des automobiles (J. RIVES).  
1325. Les mots savants (P. GUIRAUD).  
1326. Les prêts hypothécaires (Cl. ALPHANDÉRY).  
1327. Le droit public (A. DEMICHEL et P. LALUMIÈRE).  
1328. Histoire du Japon (des origines à Meiji) (M. VIÉ).  
1329. La balance des paiements (J. WEILLER).  
1330. La pollution atmosphérique (P. CHOVIN et A. ROUSSEL).  
1331. Histoire de la colonisation allemande (R. CORNEVIN).  
1332. Le contrat de travail (Cl. ORLIAC).  
1333. Les grandes dates de l'histoire de la musique (N. DUFOURCO, M. BENOIT et B. GAGNEPAIN).  
1334. Les méthodes en sociologie (R. BOUDON).  
1335. Le rein et ses maladies (B. ANTOINE et H. DUCROT).  
1336. Le calcul tensoriel (A. DELACHET).  
1337. Le gyroscope et ses applications (J.-Cl. RADIX).  
1338. Histoire de l'ethnologie (J. POIRIER).  
1339. Ciments et bétons (M. VÉNUAT).  
1340. Histoire des doctrines politiques en Grèce (Cl. MOSSÉ).  
1341. Le perfectionnement des cadres (R. VATIER).  
1342. Les maladies endocriniennes (J. DECOURT).  
1343. Grammaire du grec moderne (A. MIRAMBEL).  
1344. Les transports urbains (Chr. GÉRONDEAU).  
1345. Histoire des doctrines politiques aux Etats-Unis (Y.-H. NOUAILHAT).  
1346. Les grandes dates de la littérature française (A. CHASSANG et Ch. SENNINGER).  
1347. La radioprotection (P. BONÉ-MAURY).  
1348. Peintures et vernis (G. NEDEY).  
1349. Le profit (A. BABAUE).  
1350. Les grandes dates des littératures étrangères (G. WEIL et J. CHASSARD).  
1351. Le contrôle de gestion (J. MEYER).  
1352. Géographie de la Belgique et des Pays-Bas (R. SEVRIN).  
1353. La statique (A. RICCI).  
1354. Grammaire de l'espagnol (B. POTTIER).  
1355. La littérature arabe (A. MIQUEL).  
1356. Le droit de la construction (R. SAINT-ALARY).  
1357. Le calcul scientifique (G. CANEVET).  
1358. L'immunologie (A. DELAUNAY).  
1359. Les méthodes en psychologie (M. REUCHLIN).  
1360. Le droit de la radio et de la télévision (Ch. DEBBASCH).  
1361. La magnétohydrodynamique (Cl. THIRRIOT et D. RELLET).  
1362. Géographie des paysages (G. ROUGERIE).  
1363. La théorie des ensembles (A. BOUVIER).  
1364. La chirurgie infantile (M. FÈVRE).  
1365. Les turbomachines (P. LEFORT).  
1366. L'art du chant (R. MANCINI).  
1367. La microélectronique (R. GUILLIEN).  
1368. Histoire de la langue russe (Ch.-J. VEYRENC).  
1369. La neurochirurgie (M. DAVID et P. GUILLY).  
1370. L'iode (Cl. DUVAL).

ÉDIT.  
30 837

1969 - Imp. des Presses Universi

IMPRIMÉ EN FRANCE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 05256686 7

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

